



Les premiers ministres dévoilent la Stratégie sur l'économie mondiale et planifient une mission commerciale en Asie

VANCOUVER, 22 juillet 2011 – Les premiers ministres ont dévoilé aujourd'hui une stratégie intitulée *Le Canada dans l'économie mondiale*. Ils ont également annoncé qu'ils visent à réaliser, au cours des 12 prochains mois, une mission commerciale du Conseil de la fédération en Asie avec le gouvernement fédéral.

À titre d'acteurs engagés sur le plan international et disposant de ressources et de réseaux de plus en plus sophistiqués au plan mondial, les provinces et les territoires sont partie intégrante de toute stratégie internationale pour le Canada, en raison, notamment, de leurs responsabilités à l'égard de plusieurs des domaines qui font l'objet des accords de commerce modernes. La stratégie en quatre volets dévoilée aujourd'hui par les premiers ministres donne un aperçu des gestes concrets visant à mobiliser les forces individuelles et collectives des provinces et des territoires et à aider à positionner solidement le Canada dans l'économie mondiale :

1. Veiller à la mise en place, pour le Canada, d'une planification rigoureuse et ambitieuse en matière de commerce international et d'investissement qui porte toute l'attention nécessaire aux marchés, notamment à ceux des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Asie, de même qu'aux marchés émergents.
2. Maintenir et accroître les infrastructures matérielles et les politiques sur les corridors commerciaux afin de permettre et de favoriser la circulation des personnes, des biens et des services.
3. Faciliter la circulation des personnes – notamment les touristes, les immigrants, les étudiants étrangers et les gens d'affaires – et profiter des occasions qui nous sont offertes grâce aux liens tissés par des Canadiens établis ailleurs dans le monde et aux réseaux qu'ils sont en mesure de créer entre le Canada et le monde.
4. Créer et approfondir des relations productives avec les partenaires commerciaux du Canada par une meilleure connaissance des cultures, des économies et des relations internationales d'autres pays et renseigner davantage la communauté internationale sur ce qu'est le Canada.

Lors de leur rencontre, les premiers ministres ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts menés en Asie en améliorant la promotion du Canada, des provinces et des territoires et en exploitant les possibilités économiques pour l'ensemble du Canada.

Les premiers ministres ont convenu de la nécessité de mieux exploiter nos corridors de commerce et nos frontières terrestres, nos ressources naturelles abondantes, nos

produits manufacturés à valeur ajoutée et notre vaste secteur des services en vue de renforcer nos relations avec l'Asie. Les nombreuses relations personnelles, culturelles et économiques qu'entretiennent les Canadiens avec l'Asie, alliées à la diversité du Canada, constituent également un avantage unique.

Il est primordial de mettre sur pied dans les meilleurs délais les politiques et infrastructures stratégiques nécessaires pour faciliter le commerce afin que le Canada puisse être concurrentiel sur les marchés asiatiques. Les premiers ministres ont convenu de soutenir et d'encourager la mise sur pied et l'expansion des infrastructures, des ports, des couloirs commerciaux et des initiatives en matière de transport axés sur nos avantages concurrentiels.

Les premiers ministres ont reconnu que l'Asie constitue un pilier manquant essentiel à la structure de commerce et d'investissement du Canada et ont demandé au gouvernement fédéral de favoriser la circulation des produits, des services et des personnes entre le Canada et les marchés asiatiques, particulièrement la Chine, l'Inde, la Corée, le Japon et Singapour.

Le Canada n'a encore conclu aucun accord commercial avec l'Asie. Le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre un nouveau plan de travail ambitieux en matière de libéralisation et de commerce afin d'orienter les échanges du Canada avec les pays asiatiques. Les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à conclure *l'Accord de partenariat économique global avec l'Inde*, avec la participation des provinces et des territoires.

Témoignant de l'importance du commerce bidirectionnel avec l'Asie pour la prospérité économique du Canada, la mission économique en Asie se concentrera sur la Chine et l'Inde et portera principalement sur les domaines d'importance pour les provinces et les territoires. Se fondant sur l'engagement du gouvernement fédéral à travailler avec les provinces et les territoires afin de faire avancer l'ambitieux plan de travail en matière de commerce international du Canada, les premiers ministres invitent le premier ministre du Canada à se joindre à eux afin de faire de cette importante mission un succès. Cette mission se concentrera sur la Chine et l'Inde et sur les principaux secteurs d'intérêt des provinces et des territoires.

Les premiers ministres soulignent que la présente année a été désignée Année de l'Inde au Canada par le gouvernement de l'Inde et que des activités ont lieu dans plusieurs provinces. Cette initiative offre la possibilité aux Canadiens de mieux connaître ce pays, sa diversité, sa culture, ses traditions et ses perspectives d'avenir. De telles initiatives permettent de créer des liens, d'améliorer les relations et la compréhension mutuelle entre l'Inde et toutes les régions du Canada et démontrent bien la place qu'occupe le Canada en tant que marché d'importance sur le plan mondial.

Le Canada dans l'économie mondiale insiste sur l'importance de profiter du Groupe de travail par-delà la frontière et du Conseil de coopération en matière de réglementation pour améliorer les relations commerciales, économiques et énergétiques établies de longue date entre le Canada et les États-Unis. Les premiers ministres considèrent que les provinces et les territoires doivent jouer un rôle actif et significatif au sein de cette

importante initiative. Ils poursuivront leur discussion sur les relations canado-américaines lorsqu'ils rencontreront madame Christine Gregoire, gouverneure de l'État de Washington et ex-présidente de la National Governors Association ainsi que M. Gary Doer, ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Les premiers ministres ont discuté des progrès dans les négociations avec l'Union européenne en vue de conclure un Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG). Un accord ambitieux permettrait d'accroître l'accès du Canada au marché européen. Une étude conjointe Canada-UE a permis d'estimer que d'ici 2014, les retombées économiques de l'accord seraient de 12 milliards de dollars pour le Canada (0,77 % du PIB) et de 18 milliards de dollars pour l'UE. Conscient que plusieurs des domaines couverts par l'AECG seraient de compétence provinciale ou territoriale, le gouvernement fédéral a appuyé la participation directe des provinces et des territoires aux négociations internationales. Les premiers ministres ont souligné l'importance de la participation provinciale et territoriale aux négociations commerciales internationales qui touchent des domaines de juridiction provinciale et territoriale et appuient une conclusion de l'AECG d'ici 2012.

Les premiers ministres reconnaissent également qu'il existe plusieurs autres occasions d'affaires et marchés importants pour les Canadiens et les entreprises canadiennes et sont déterminés à continuer de travailler ensemble à la création de relations avec d'autres grands marchés internationaux tels que le Mexique et les Amériques. Les premiers ministres soulignent que la diversité du Canada et ses infrastructures offrent aussi des avantages pour favoriser un accès à ces marchés.

Les premiers ministres ont réitéré leur demande pour un partenariat efficace entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de maximiser les résultats pour les immigrants et les communautés, et de bâtir un Canada prospère. Les programmes d'immigration du Canada doivent être souples et répondre aux besoins régionaux et aux pressions démographiques. Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour évaluer les besoins de leurs communautés et de leurs économies régionales et pour intégrer les services d'établissement et d'intégration à d'autres services à la personne, notamment l'éducation, la santé, les services sociaux et les services en matière de marché de travail.

Les premiers ministres ont convenu qu'une croissance des volumes d'immigration pour 2012 et au-delà est essentielle pour créer un programme d'immigration économique souple, efficace et sensible aux besoins. Les provinces et les territoires doivent jouer un rôle égal à celui du gouvernement fédéral et lui demandent d'éliminer le plafonnement arbitraire dans les programmes de candidats des provinces, de hausser le nombre d'immigrants du Programme des travailleurs qualifiés et de déterminer conjointement des niveaux d'immigration globaux qui permettront de soutenir la croissance économique. Les gouvernements doivent également jouer un rôle direct dans la gestion des programmes d'établissement et d'intégration financés par le fédéral. Certains premiers ministres ont exprimé leur intérêt à s'inspirer du succès des modèles de dévolution en vigueur au Québec, en Colombie-Britannique et au Manitoba. Les premiers ministres seraient heureux de travailler avec le gouvernement fédéral sur la façon de faire face aux retards dans le traitement des demandes et de gérer la capacité d'accueil des immigrants dans les provinces et dans les territoires.

Le Québec est déjà responsable de la sélection des immigrants et des services d'intégration des immigrants au Québec en vertu de l'Accord Canada-Québec.

Les premiers ministres ont également approuvé un Plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale qui vient appuyer les objectifs du *Canada dans l'économie mondiale*. Ce plan d'action précise les possibilités de collaboration fédérale-provinciale-territoriale en matière de commercialisation visant à :

- accroître le nombre d'étudiants étrangers qui viennent étudier au Canada;
- augmenter la part du marché des étudiants étrangers du Canada;
- offrir aux étudiants canadiens plus de possibilités de faire des études à l'étranger, selon les besoins;
- retenir un plus grand nombre d'étudiants étrangers diplômés en leur accordant le statut de résident permanent.

Le récent budget fédéral prévoyait consacrer 10 millions de dollars sur deux ans à la promotion de nos systèmes d'éducation postsecondaires, reconnus mondialement pour leur qualité. Les premiers ministres saluent cet engagement et encouragent le gouvernement fédéral à appuyer les provinces et les territoires dans la mise en œuvre de leur plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale.

Les provinces et les territoires travailleront avec Citoyenneté et Immigration Canada à l'étude de moyens d'améliorer le traitement des demandes de visas dans les principaux marchés, en s'inspirant du succès du Programme des partenaires étudiants du gouvernement fédéral. En 2008, les étudiants internationaux ont dépensé plus de 6,5 milliards de dollars et ont créé plus de 83 000 emplois au Canada. On estime que la demande mondiale en matière d'éducation internationale devrait quadrupler d'ici 2025, passant de 1,8 million à 7,2 millions d'étudiants.

Le Canada dans l'économie mondiale ainsi que le Plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale sont disponibles au www.conseildelafederation.ca.

– 30 –

Relations avec les médias :

Nina Chiarelli

Gouvernement de la Colombie-Britannique

250 387-0793

250 216-8426 (cell.)

nina.chiarelli@gov.bc.ca